



## Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 1

Loctite 3455 A&B 24ML FR,NL

No. FDS : 207866  
V001.5

Révision: 23.06.2009  
Date d'impression: 21.07.2009

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### Désignation commerciale:

Loctite 3455 A&B 24ML FR,NL

#### Utilisation prévue:

Durcisseur époxyde

#### Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### En cas d'urgence:

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

### 2. Identification des dangers

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

### 3. Composition / informations sur les composants

#### Indication des composants selon (CE) n° 1907/2006:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl) - phenol 90-72-2	202-013-9	1 - 10 %	Xn - Nocif; R22 Xi - Irritant; R36/38
4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL; BISPHÉNOL A 80-05-7	201-245-8	1 - 10 %	Toxique pour la reproduction, catégorie 3.; Xn - Nocif; R62 Xi - Irritant; R37, R41, R43 R52
Alcool benzyllique 100-51-6	202-859-9	1 - 10 %	Xn - Nocif; R20/22
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine 112-24-3	203-950-6	1 - 10 %	C - Corrosif; R34 Xn - Nocif; R21 R43 R52, R53
N-aminoéthylpipérazine 140-31-8	205-411-0	1 - 10 %	C - Corrosif; R34 Xn - Nocif; R21/22 Xi - Irritant; R43 R52/53

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R , voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

### 4. Mesures de premiers secours

**Inhalation:**

Bougez à air frais.  
En cas de malaise consulter un médecin.

**Contact avec la peau:**

Rincer à l'eau courante et au savon.  
Consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

**Ingestion:**

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.  
Consulter un médecin.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse,poudre

**Equipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:**

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.  
Porter un équipement de sécurité.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**Mesures de protection individuelle:**

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.  
Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Porter un équipement de protection individuel.

**Mesures de protection de l'environnement:**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**Méthodes de nettoyage et d'élimination:**

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.  
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et des lunettes de sécurité.

## 7. Manipulation et stockage

**Manipulation:**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Port de gants et de lunettes de sécurité conseillé  
Ne pas inhaller les gaz d'explosion et d'incendie.

**Stockage:**

Entrepôsage dans les emballages d'origine fermé.  
Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Protection respiratoire:**

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.  
Ne pas inhaller les gaz d'explosion et d'incendie.

**Protection des mains:**

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduites par de nombreux facteurs agissants sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés. L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

**Protection des yeux:**

lunettes de sécurité à protection intégrale  
Eviter le contact avec les yeux.

**Protection du corps:**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

## 9. Propriétés physico-chimiques

**Propriétés générales:**

Aspect	Liquide
Odeur:	beige Caractéristique

**Propriétés phys.-chim.:**

Point d'ébullition	> 200,0 °C (> 392 °F)
Densité ( $\rho$ )	1,5000 - 1,5800 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Insoluble
Teneur VOC (2004/42/EC)	< 3,00 % Combiné A/B

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:**

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.  
Eviter le contact avec les acides et les agents oxydants.  
Eviter tout contact avec l'eau.

**Matières à éviter:**

Réaction avec l'eau: dégagement de chaleur, projection.

## 11. Informations toxicologiques

**Informations générales sur la toxicologie:**

Risque possible d'altération de la fertilité.

**Toxicité orale aiguë:**

L'ingestion de quantités importantes pourra endommager le foie ou les reins.

**Irritation de la peau:**

Irritant pour la peau

**Irritation des yeux:**

Ce produit peut causer de graves lésions des yeux.

**Sensibilisation:**

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## 12. Informations écologiques

**Mobilité:**

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

**Informations générales:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**Evacuation du produit:**

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

**Code de déchet(EWC ):**

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

**Evacuation d'emballage non nettoyé:**

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

## 14. Informations relatives au transport

**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

## 15. Informations réglementaires

**Symboles de danger:**

Xn - Nocif

**Contient**

4,4'-ISOPROPYLIDENEDIPHÉNOL; BISPHÉNOL A,  
3,6-Diazaoctane-1,8-diamine,  
N-aminoéthylpipérazine

**Phrases R:**

R38 Irritant pour la peau.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

**Phrases S:**

S24 Éviter le contact avec la peau.  
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
S53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

**Indications additionnelles:**

Seulement pour l'utilisation Grand-Public : S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Prescriptions/consignes nationales (France):**

N° tableau des maladies  
professionnelles: 49

**16. Autres informations**

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.  
R21 Nocif par contact avec la peau.  
R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.  
R22 Nocif en cas d'ingestion.  
R34 Provoque des brûlures.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.  
R37 Irritant pour les voies respiratoires.  
R41 Risque de lésions oculaires graves.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
R52 Nocif pour les organismes aquatiques.  
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

**Informations complémentaires:**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.